

Compte-rendu - Comité consultatif « éducation » du 14/11/2018

Présents : Dominique BINET, Sylvie TREHIN, Ginette LAMBAUT, Jean-Paul GRUFFEILLE, Yvan LUBRANESKI, Armelle MACQUET, Romain FRAISSE, Delphine SEVENO, Anne-Claire LEPELTIER, Lisa ROCHEDIX, Morgane BELIN, Mélanie BENDAYAN, Gaëlle FLAMAND, Guillaume ESPINOSA, Regis ALLOT, Franck LOSSIE, Jacques PEZOT, Katia WOSTRIKOFF.

Dans un premier temps, nous avons fait un **retour sur la rentrée**.

Delphine Séveno (nouvelle directrice de l'école élémentaire) trouve l'école très agréable, il y a une bonne entente avec les enfants et avec les parents. Les relations étaient un peu tendues avec la mairie au début mais tout se passe de mieux en mieux actuellement. Bon ressenti global.

Guillaume de l'UPI (Union des Parents Indépendants) est revenu sur le renouvellement des représentants en début d'année, l'équipe actuelle est dynamique et s'investit. Tous les premiers lundis du mois, ils souhaitent organiser une réunion ouverte à tous.

Les sujets travaillés actuellement sont la fête de l'école, les rythmes scolaires, la qualité des services périscolaires, de la restauration, du goûter... Comme ils n'ont pas une liste exhaustive des mails des parents, la question d'avoir tous les mails s'est posée. Mais **la commune peut relayer les informations importantes via sa newsletter périscolaire ou générale**. Site de l'UPI : <http://upilesmolieres.e-monsite.com/>

Yvan a fait le point sur la salle polyvalente de l'Espace Culturel & Associatif. La possibilité d'utiliser la salle pour les réunions de l'UPI le premier matin mois a été évoquée. La salle va être repensée dans les prochains mois pour en faire un lieu habité et de convergences des dynamiques citoyennes au sein de la commune. Du coup **le premier lundi du mois va être réservé à l'UPI, dont un représentant est d'ailleurs invité à la réunion du 29/11 à 20h30 dans cette salle**.

Le maire a aussi fait le point sur l'objet du comité Education qui n'était pas clair a priori pour tous. Le début du processus de concertation de mars-avril 2018 a déclenché l'opportunité de créer ce nouveau comité consultatif. Le Conseil municipal a donc délibéré pour le créer, en précisant qu'il s'agissait pour ce comité de rassembler l'ensemble des acteurs et citoyens intéressés par les questions éducatives pour les traiter dans l'ensemble, et pas exclusivement le seul sujet des "rythmes scolaires".

Par ailleurs, il n'est pas possible de faire un comité mensuel. Eventuellement faire des séances exceptionnelles si nécessaire mais se caler plutôt sur un rythme trimestriel.

Les membres du comité ont toujours la possibilité, chacun dans leurs fonctions, de traiter une multitude de sujets ponctuellement et au quotidien. La vocation du comité est donc à la fois de rassembler des regards et des expertises différentes, de prendre du recul, et d'être force de proposition.

- "Rythmes scolaires"

Dominique BINET, Ginette LAMBAUT, Jacques PEZOT et Yvan LUBRANESKI ont assisté ce lundi à un colloque proposé par l'Observatoire des Rythmes de l'Enfant et des Jeunes (ORTEJ) au siège de la MGEN à Paris. La matinée était consacrée à la présentation des travaux scientifiques (chronobiologistes et psychologues) qui sont unanimes sur la nécessité d'avoir 5 à 6 matinées d'apprentissages par semaine pour les enfants, et si possible aucune rupture supplémentaire dans la semaine, le week-end étant déjà

dommageable et créant une "aspiration" le vendredi après-midi et un retour difficile au travail le lundi matin. Nous pourrions interroger et découvrir ces données scientifiques le **jeudi 13 décembre à 20h30 est programmée une conférence de la chronobiologiste Claire LECONTE**. Il est à noter qu'il n'existe pas d'étude scientifique concluant qu'il est bon de limiter à 4 jours entiers par semaine le temps scolaire. Cependant toutes les informations pouvant être mises à la disposition des parents doivent l'être.

La deuxième partie de la journée du colloque du 12 novembre à la MGEN était plus "politique" avec des professeurs qui ont expliqué comment ils ont maintenu les 5 matinées dans leur école alors que les autres écoles de la ville passaient à 4 jours, ainsi que des interventions d'élus des communes de Paris, Avignon, Grenoble, Angers, Sceaux... de couleurs politiques variées (PS, EELV, UDI, centre droit, sans étiquette), mais rassemblées sur les éléments suivants :

- validation des études scientifiques sur les temps de l'enfant et du jeune
- découverte d'activités pour des enfants qui ont peu de moyens
- moindre coût hebdomadaire à supporter pour les familles (le prix des TAP ou NAP à la semaine ne vaut jamais celui d'une demi-journée de centre de loisirs)
- plus d'autonomie professionnelle dans le couple et notamment pour la femme
- emplois et partenariats nombreux avec le tissu associatif et économique

Le colloque a appris enfin aux participants qu'un premier bilan scientifique de la mise en place des 5 matinées n'avait pu être publié début 2017 à la demande de l'Etat qui l'a bloqué. De même, l'étude qui consistait à suivre plusieurs écoles et les résultats scolaires pendant 5 années a été interrompue par le nouveau gouvernement de juin 2017.

Les communes engagées sur les 5 matinées vont se réunir dans une fédération, associant également des professeurs.

Lundi 12 novembre en bureau municipal, les élus des Molières ont validé après discussion le processus suivant, que le comité de ce 14 novembre a complété de la manière suivante :

- **Conférence débat le 13 décembre à 20h30** et diffusion d'informations nombreuses pour relancer le débat et faire réfléchir
- questionnaire à destination de chaque parent : avec interrogations sur la qualité des activités suivies ou souhaitées, avec différenciation maternelle et primaire, et avec une décision finale concernant le rythme de l'enfant pour chaque parent. Un groupe de travail est constitué pour le préparer, avec Yvan, Dominique, Ginette, les deux directrices et un représentant de l'UPI. Date de la réunion du groupe : **jeudi 22 novembre à 9h en mairie**. Le questionnaire sera nominatif, distribué avant les vacances, et restitué début janvier.

Franck a fait part de son ressenti au sujet des NAP, qui semblent moins intéresser ses enfants. Cependant, il n'y a pas trop de remontées au niveau de l'UPI sur la qualité. Par contre il faudrait recommuniquer sur l'attribution des groupes NAP aux enfants car cela suscite des questions des parents. Ginette a rappelé que les activités des NAP tournent et certaines peuvent moins intéresser que d'autres.

- Les sanctions pendant les temps périscolaires

Les méthodes de punition et les règles autour sont interrogées par les parents d'élèves, avec quelques faits rapportés qui suscitent des inquiétudes. Nous avons parlé de l'organisation de la cantine et des règles de discipline. L'idée de retravailler ces questions avec le personnel périscolaire encadrant les enfants a donc été évoquée.

- Restauration scolaire

Nous avons discuté de la qualité de la prestation, de la diversité de la nourriture à la cantine. (Le contrat de restauration collective ne pouvant être abordé lors de la commission Menu). Dans de nombreuses discussions de comités sur la commune, l'idée de créer une cuisine municipale commence à faire son chemin.

En attendant, Dominique est chargée, lors d'une réunion prochaine avec Yvelines Restauration, de faire remonter l'ensemble des remarques, y compris sur le goûter, qui n'est pas satisfaisant sur le plan qualitatif.

Yvan rappelle cependant que certains objectifs ont tout de même été atteints et qu'il faut les garder à l'esprit, en attendant d'être capables de concevoir les goûters nous-mêmes : fin des vols de goûter, assurance d'un goûter pour chacun, y compris les enfants de familles qui donnent peu ou aucun aliment à leurs enfants pour les goûters, et enfin universalité du goûter.

Le prochain comité aura lieu le **jeudi 19 janvier** à 20h30 en salle du conseil.